

DELIBERATION du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 6 juillet 2021

Délibération n° 2021 – 06/07/2021 – 14

*DU-DIU-Formations courtes de l'UMDPC Santé :
demandes de création et de modification*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 22 juin 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 17 Membres représentés : 4 Total : 21	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve**

La création des DU et DIU :

- **DIU « Réhabilitation psychosociale (RPS) »**
- **DIU « Médecine de la personne âgée »**
- **DU « Renfort »**

Les modifications apportées aux DU et Formations courtes :

- **DU « Intelligence artificielle santé (IAS) »**
 - **DU « Accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives (MAMNE) »**
 - **DU « Prise en soin interprofessionnelle en gérontologie (PSIG) »**
 - **Formation courte « L'éthique en santé : de la théorie à la pratique »**
- portés par l'UMDPC Santé.

Dijon, le 6 juillet 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

P.J. : Demandes d'habilitation à délivrer une formation : DIU Réhabilitation psychosociale – DIU Médecine de la personne âgée – DU Renfort – DU MAMNE – DU PSIG - FC L'éthique en santé : de la théorie à la pratique / Demandes d'habilitation à délivrer un diplôme d'université : DU Intelligence artificielle santé / Récapitulatif créations modifications

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DIU Réhabilitation Psychosociale (RPS)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé - UMDPCS

Date de mise en place de la formation : Octobre 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

Dans le domaine de la RPS il n'existe pas d'autre DIU ou DU sur le territoire grand est, et peu de formation sur la région. Les formations existantes sont données par le C2RB (initiation à la RPS et case management).

Responsables

Pr Pierre VANDEL, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Service de Psychiatrie de l'adulte
CHRU Besançon 2

Pr Jean-Christophe, CHAUVET-GELINIER, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Service de Psychiatrie Adulte, CHU Dijon

Présentation

La création du DIU de Réhabilitation Psychosociale a pour objectif principal de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences dans le domaine de la RPS afin de permettre la diffusion de telles pratiques de soins sur les territoires.

Cet objectif est en lien avec l'instruction de la DGOS du 16 Janvier 2019 (complétant le décret la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé) et le rapport Laforcade qui mettent l'accent sur la nécessité de développer des unités de RPS dans chaque structure hospitalière.

La mise en place de cette formation fait également suite à la création et la labellisation des deux centres référents ex Bourgogne et ex Franche comté par l'ARS (C2RB à Dijon et centre référent à Besançon). Elle répond à une forte demande des professionnels de santé et des hôpitaux sur le territoire de Bourgogne Franche Comté et à un besoin régional dans le domaine de la RPS. En effet, à ce jour il n'existe pas d'autre DIU ou DU sur le territoire grand est, et peu de formation sur la région. Les formations existantes sont données par le C2RB (initiation à la RPS et case management).

La RPS est menée par des équipes pluridisciplinaires travaillant au sein de structure hospitalière où médico-sociale. Le public cible concerne ainsi plusieurs corps de métier : médecin, infirmier, ergothérapeute, travailleur sociaux, etc.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Définir et comprendre les concepts de la RPS : rétablissement, empowerment.
- Se familiariser et maîtriser les méthodes thérapeutiques utilisées dans le champs de la RPS (ETP, RC, EHS, TCC.)
- Formations à l'évaluation du handicap fonctionnel des patients, aux outils d'évaluation psychométrique et au diagnostic éducatif (préalable à l'ETP)
- Formations aux outils spécifiques de la réhabilitation psycho-sociale : animation de groupe de patients, prise en charge individuelle en remédiation cognitive, Thérapie cognitivo-comportementale, entretiens motivationnels.
- Sensibilisation au travail en collaboration avec les différents acteurs du parcours patients afin de favoriser une réintégration socio-professionnelle
- Formation à la clinique de l'intervention précoce (repérage des prodromes, symptômes cognitifs, symptômes psychotiques débutants et aux outils d'évaluations et de détections des troubles psychotiques du jeune adulte
- Formation aux outils de soins spécifiques de l'intervention précoce dont case management
- Sensibilisation aux bonnes pratiques de prescriptions médicamenteuses dans le champ de l'intervention précoce et de la RPS
- Sensibilisation aux bonnes pratiques de suivis somatiques dans le champ de l'intervention précoce (bilan initial, suivi biologique et imagerie) et à la détection des maladies génétiques à expression psychiatrique
- Sensibilisation au travail avec les familles de patient (incorporation des familles dans les plans de soin)

A l'issu de la formation, les apprenants sont en mesure de :

- Maîtriser les concepts de base et certains outils de réhabilitation psychosociale
- Approfondir les connaissances dans le champ de la réhabilitation psychosociale en mettant en avant les spécificités de ces approches
- Approfondir la réflexion et le raisonnement clinique en réhabilitation psychosociale
- Appréhender la dimension pluridisciplinaire et pluri-professionnelle de la prise en charge
- Comprendre et articuler les prises en charge dans le champ sanitaire médico-social, social et éducatif en prenant en compte les dimensions éthiques, juridiques et institutionnelles

Organisation pédagogique

127 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

87 heures d'enseignement théorique : 3 jours d'enseignement par trimestre soit 12 jours de formation par an
40 heures de stage

Les enseignements ont lieu à l'UFR santé de Besançon, à l'UFR Sciences de Santé à Dijon et au CH La Chartrreuse à Dijon.

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Modules

Initiation au principe de la réhabilitation psychosociale :

Apport théorique sur la psychose et sur la bipolarité
Définition de la RPS, historique du concept
Bases théoriques de la RPS
Définition du rétablissement et empowerment (stades, évaluation)

Pratiques centrées sur le rétablissement et l'autonomie :

Le handicap fonctionnel définition, prise en compte
Evaluation pluridisciplinaire
Décision médicale partagée, les pratiques orientées rétablissement
Soins et bilans somatiques dans la RPS

Les outils de la Réhabilitation psychosociale :

Entretien motivationnel (avec mise en situation)
TCC et psychose : outils de TCC dans la RPS (affirmation de soi, mindfulness)
Case management
Présentation des principes de la remédiation cognitive, mise en place.
Présentation des différents outils de RC
Base théorique de l'ETP et de la psychoéducation Construire un programme ETP Mise en place d'un programme d'ETP Exemple et mise en situation d'animation
Outils dédiés aux aidants Présentation des programmes bref et profamille
Pair aideance

Parcours spécifiques de réhabilitation psychosociale :

Intervention précoce
Principe et base théorique de l'intervention précoce en psychiatrie
UHR
Premier épisode psychotique Case management dans l'intervention précoce
Trouble du spectre de l'autisme sans DI et tnd Définition, principe de prise en charge
Spécificité de la RPS pour les TSA sans DI
Comorbidités
La bipolarité : Spécificité de la RPS et trouble bipolaire Case management et trouble bipolaire Outils spécifiques

Psychotraumatisme et psychose

La recherche en RPS

Recherche bibliographique

Atelier pratiques sur la RPS

Public

Médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, neuropsychologues, ergothérapeutes, étudiants médecine, etc.

Prérequis :
Diplômes ci-dessus

Sélection par le comité pédagogique
Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation avec projet professionnel

Validation de la formation

Présentation orale du mémoire en septembre à l'occasion d'une soutenance de 30 minutes.
La note finale comptera pour 50% de présentation écrite et 50% pour la soutenance.
Le stage est obligatoire.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Enseignants de l'Université (à compléter)

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES
CHAUVET GELINIER Jean-Christophe	Médecin PU-PH	CHU Dijon / UB	1h
VANDEL Pierre	Médecin PU-PH	CHU Besançon/UFC	8h30

Professionnels (à compléter)

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 1400€
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 11

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET SIGNATURE DU/DE LA RESPONSABLE DE L'UMDPCS



DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

DATE ET SIGNATURE DU
DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE,
DE RATTACHEMENT

DATE ET SIGNATURE DU
RESPONSABLE DE
FORMATION,

<p>Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>	<p>Conseil d'Administration de l'Université</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>
--	---

Annexe 1 : Contenu des 4 modules présentiels

Module 1 : Vieillir – Connaissances générales et fondamentales dans les différents domaines de la gérontologie - Ethique et personne âgée

Objectifs :

- Connaître la démographie et les enjeux du vieillissement en France
- Repérer les enjeux individuels et sociétaux du vieillissement de la population
- Analyser les déterminants d'une situation complexe
- connaître le cadre légal et les références bibliographiques en éthique
- analyser une situation d'éthique clinique
- élaborer une prise en soins sans maltraitance
- mettre en place une prise en soins de fin de vie

Module 2 : Vieillir à domicile ou en établissement ?

Objectifs :

- Connaître les enjeux et les risques du maintien à domicile
- Identifier les rôles et missions des structures d'aide à domicile
- Elaborer un plan d'aide pour une prise en soins adaptée
- Connaître les enjeux et les risques de l'entrée en institution
- Identifier les différentes unités et structures pouvant accueillir des personnes âgées
- Analyser les avantages et inconvénients des différents types d'unités institutionnelles
- élaborer en équipe un projet de soins/de vie

Module 3 : Maladie d'Alzheimer et gérontopsychiatrie

Objectifs :

- Décrire les modifications psychologiques au cours du vieillissement
- Connaître les pathologies pouvant affecter le psychisme de la personne âgée
- Identifier les conséquences des troubles psychologiques sur une prise en soins
- Connaître les enjeux individuels et sociétaux de la maladie d'Alzheimer
- Identifier les différentes unités et structures pouvant accueillir des patients souffrant de MAMA
- Analyser les conséquences de la maladie d'Alzheimer sur une prise en soins

Module 4 : Fonctions motrices - Prévention

Objectifs :

- évaluer l'instabilité posturale chez le patient âgé chuteur
- Connaître les avantages de l'activité physique chez la personne âgée
- Mettre en place un programme d'activité physique adaptée
- Savoir travailler avec les professionnels de rééducation
- Prévenir la dépendance iatrogène et prendre en soins un syndrome d'immobilisation

Dates prévisionnelles pour l'année 2021-2022 :

- Module 1 : 13/14 janvier 2022
- Module 1 : 3/4 mars 2022
- Module 1 : 7/8 avril 2022
- Module 1 : 19/20 mai 2022
- Mémoires : 14 septembre 2022

DIU DE REHABILITATION PSYCHOSOCIALE					N° EOTP :		Année univ	Année civile	Année civile
					2021-2022	2021	2021	2022	2022
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION		Nombre	11	Tarif	15 400,00 €	3 516,54 €	11 883,46 €	11 883,46 €	
70 Conventions de formation		Plain tarif	0	1 400 €	15 400,00 €	3 516,54 €	11 883,46 €	11 883,46 €	
		Pôle emploi	0	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
		Interne	0	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
		Etudiants	0	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
		Autres	0	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION					6 311,72 €	1969,794569	6311,719578		
INVESTISSEMENT					0,00 €		0,00 €		
21 Achat de matériel > 800 € HT					0,00 €		0,00 €		
CHARGES FONCTIONNEMENT					750,00 €	250,00 €	500,00 €		
60 Achats (stocks ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
61 Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
62 Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...))					750,00 €	250,00 €	500,00 €		
65 Charges financières					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
66 Charges exceptionnelles (pénalités, créances exercice antérieures)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 Charges exceptionnelles (pénalités, créances exercice antérieures)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
68 Dotation aux amortissements & aux provisions					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
ACHAT					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
SALAIRES LIEES A LA FORMATION					7 531,51 €	1 719,79 €	5 811,72 €		
641 Personnel administratif (secrétaire)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Titulaire UB et hors UB et les vacataires de la fonction publique					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)					7 531,51 €	1 719,794569	5 811,72 €		
Charges sur rémunération vacataires contractuels					2 272,44 €	518,90 €	1 753,54 €		
PRELEVEMENT UMDPDPS					6 930,00 €	1 582,44 €	5 347,56 €		
S					45%				
F					26%				
F					2%				
F					4%				
F					5%				
F					8%				
Excédent de gestion ou déficit					188,49 €	-35,70 €	224,19 €		
Signature pour approbation du budget									
Responsable pédagogique									
Responsable administratif									
N. ZWETYEINGA									
P. DIDI									
JC CHAUVET GELINIER									
Responsable formation UMDPDPS									



Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
 N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26221.P000.9.21
 URR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03 80 39 34 96 - Courriel : perrine.didid@u-bourgogne.fr

Nombre d'heure total de la formation :		127
Somme 2021+2022:		127
Nombre d'heures AC 2021 :		29
Nombre d'heures AC 2022 :		98
DONNEES BUDGETAIRES Année 2021		
RECETTES		3 516,54 €
FONCTIONNEMENT		918,14 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges		1 200,89 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES		518,90 €
UMDPDPS : SALAIRES sans les charges		638,43 €
UMDPDPS : CHARGE SOCIALES		275,87 €
DONNEES BUDGETAIRES Année 2022		
RECETTES		11 883,46 €
INVESTISSEMENT		0,00 €
FONCTIONNEMENT		2 757,86 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges		4 058,18 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES		1 753,54 €
UMDPDPS : SALAIRES sans les charges		2 157,46 €
UMDPDPS : CHARGE SOCIALES		932,24 €
Titulaire UB et hors UB et les vacataires de la fonction publique		
Heures payées		0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		127
TOTAL HEURES REALISEES		127
RELIQUAT		
Reserves année précédente :		0,00 €
Résultat année en cours		188,49 €
Reliquat		188,49 €
AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)		
Produits	Montant total	Années restantes
	A reporter	Année Fin
	annuellement	-2022
		-2022
		-2022
		-2022
TOTAL	0,00 €	0,00 €

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

Diplôme Inter-Universitaire « Médecine de la personne âgée »

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé - UMDPCS

Date de mise en place de la formation : novembre 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

Remplacement de la première année de la capacité de gérontologie.

Formation commune à toutes les UFR de médecine sous l'égide du Collège National des Enseignants de Gériatrie (CNEG) et d'organisation régionale : formation commune entre les UFR de médecine de Dijon et de Besançon.

Responsable(s)

Pour Dijon :

Pr Pierre JOUANNY, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR des Sciences de Santé, Pôle Personnes Âgées – Service de Gériatrie Ambulatoire, CHU de Dijon

Pour Besançon :

Dr Thomas TANNOU, Praticien Hospitalo-Universitaire, UFR de Médecine, Pôle Personnes Âgées, CHU de Besançon

Présentation

Contexte : cette formation est une refonte de la Capacité de Gérontologie à l'université de Bourgogne.

L'augmentation de l'espérance de vie de la population française pose des défis importants pour la prise en soin de personnes âgées, présentant souvent des pathologies multiples et complexes avec des conséquences fonctionnelles, psychologiques et sociales. Le DIU « Médecine de la personne âgée » est destiné aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui soignent des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leur pratique.

Ce diplôme dure un an et fait partie, lorsqu'il se poursuit avec le DIU Coordination en Gériatrie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de médecine de gérontologie (à partir de la rentrée 2021) qui forme aux fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres). Le DIU « Médecine de la personne âgée » est un prérequis nécessaire à l'inscription au DIU coordination en Gériatrie.

La formation est constituée de 70h environ d'e-learning, de 56h d'apprentissage interactif sous forme de 8 journées en présentiel.

Objectifs de la formation

À l'issu de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'indépendance et notamment :

- Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques).
- Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies).
- Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence, en utilisant les recommandations de bonnes pratiques professionnelles selon la HAS (Haute Autorité de Santé) et l'ANESM (Agence Nationale d'Evaluation Sociale et Médicosociale).
- Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

Organisation pédagogique

128 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

70 heures à distance (e-learning)

56 heures en présentiel (8 journées de 7 heures), réparties entre UFR Sciences de Santé de Dijon et UFR de Médecine de Besançon

2 heures pour l'examen final

Contenu

Modules à distance

E-learning : 70 h d'enseignements théoriques en e-learning :

- Diaporamas sonorisés avec QCM, Environ : 70 h sur la plateforme et 130 h de travail personnel

La formation bénéficie de la mise en place

- au niveau national de modules de e-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG.
- des cours interrégionaux de gérontologie mis à disposition sur la plateforme Plubel

Modules en présentiel

Enseignements cognitifs

- forum questions/réponses et retour sur le e-learning

Travaux sur des cas cliniques (échanges de pratiques)

- apprentissage par compétence
- séminaire thématiques

Les journées d'enseignement seront alternativement à Dijon (4 jours) et à Besançon (4 jours). Chaque journée comprend 3.5 heures le matin et 3.5 heures l'après-midi, soit 7 heures par journées et 56 heures en tout.

Stages pratiques

5 jours de stages pratiques dans les différentes composantes d'une filière gériatrique labellisée, dont au moins une journée dans la filière gériatrique du CHU de rattachement

Participation optionnelle et recommandée :

- congrès régional de Gériatrie de la Société de Gérontologie de l'Est
- aux Journées annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (JASFGG)

Public

Public visé : Médecins thésés, ayant un projet professionnel en gériatrie ou auprès de personnes âgées, de préférence en région Bourgogne-Franche Comté. Les candidats de l'ex-région Bourgogne s'inscrivent à Dijon, et ceux de l'ex-Franche Comté à Besançon. Des candidatures extérieures peuvent exceptionnellement être acceptées par le responsable de la formation.

Prérequis : Thèse de Doctorat en Médecine (France ou étranger) ou sur dérogation si date de soutenance prévue avant la fin de l'année civile d'inscription. Pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan du Diplôme, CV, lettre de motivation avec projet professionnel

	2021	2022	2023	2024
Effectifs attendus à Dijon	10	10	10	10

Effectif pédagogique minimum : 5

Effectif pédagogique maximum : 15

Validation de la formation

Condition d'assiduité (présentiel)

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire. Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'avoir été présent aux 8 journées de séminaires locaux.

Validation de la partie théorique (e-learning)

Validation du module d'e-learning à condition d'atteindre les scores de 100% aux QRM évaluatifs et de 100% des feedbacks. Les modalités de validation du e-learning, sont identiques au niveau national et sont validées annuellement en CNEG.

Réussite à une épreuve écrite distanciel sur SIDES-NG sur 1h30 (Note éliminatoire : 10/20)

En cas d'échec à l'une ou l'autre des épreuves, une deuxième session est organisée au niveau régional conjointement par Dijon et Besançon.

Validation de la pratique

Réalisation d'un mémoire portant sur :

- un Récit de situation complexe authentique (RSCA)
- ou une démarche qualité (EPP selon une méthode HAS)
- ou d'un projet professionnel innovant

Présentation orale du mémoire devant un Jury commun (Dijon/Besançon)

Note éliminatoire : 10/20, durée 30 minutes (10 minutes de présentation, 20 minutes de discussion)

L'évaluation pratique est organisée par le comité pédagogique (Dijon et Besançon)

- lors de journée de stage dans des structures qualifiées avec des gériatres encadrant qualifiés

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants (pressentis)

Pour les 4 journées de formation à Dijon (28 heures) :

Enseignants de l'Université de Bourgogne

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES
Pr Pierre JOUANNY	PU-PH	UFR des Sciences de santé	20 h
Pr France MOUREY	PU	UFR STAPS	1 h
Pr Olivier BERNARD	PU	UB	1 h
Pr Patrick MANCKOUNDIA	PU-PH	UFR des Sciences de santé	1 h
Dr Alain PUTOT	MCU-PH	UFR des Sciences de santé	2 h
Dr Benjamin BOUILLET	MCU-PH	UFR des Sciences de santé	2 h

Professionnels

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES
Dr Laurence VAILLARD	PH gériatre	CHU DIJON	3 h
Dr Evelyne MICHELI	PH Soins Palliatifs	CHU DIJON	3 h
Dr Imad SFEIR	PH gériatre	Mutualité Française/Reseda	1 h
Dr Eddy PONA VOY	PH psychiatre	CHU DIJON	1 h
Mme Marie-Pierre MONIN	Psychologue	CHU DIJON	1 h
Mme Caroline MONNOT	Neuropsychologue	CHU DIJON	2 h
Mme Anne-Cécile BENOIT	Infirmière	Fedosad, Equipe Spécialisée Alzheimer	2 h
Mme Nadine GUYOT	Coordinatrice	Maison d'accueil et d'intégration pour l'autonomie CD 21	2 h
Mme Mélissa JACQUET	Assistante sociale	CHU Dijon	2 h
Mme Michèle RASETTI	Cadre de Santé	CHU DIJON	2 h

Pour les 4 journées de formation à Besançon (28 heures) :

Enseignants de l'Université de Franche Comté

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES
Pr Régis AUBRY	PU-PH	UFR des Sciences de santé	4 h
Dr Thomas TANNOU	PHU	UFR de médecine	20 h

Professionnels

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES
Dr Séverine KOEBERLE	PH gériatre	CHU Besançon	8 h
Dr	PH		h

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 1 700 €
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 10

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET SIGNATURE DU/DE LA RESPONSABLE DE L'UMDPCS 	
--	---

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

DATE ET SIGNATURE DU
DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE,
DE RATTACHEMENT

DATE ET SIGNATURE DU
RESPONSABLE DE
FORMATION,

<p>Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>	<p>Conseil d'Administration de l'Université</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>
--	---

Annexe 1 :

Formation théorique en E-learning :

(70 h de plateforme SIDES + banque régionale, soit 130h de travail personnel) :

- Notions fondamentales en Gériatrie : syndrome gériatrique, poly-pathologie, cascade gériatrique, fragilité
- Evaluation gérontologique standardisée : physique et psychique de la PA, prise en charge personnalisée, pluridisciplinaire et pluri-dimensionnelle.
- Diagnostic et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées Prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement.
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la dénutrition
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la déshydratation
- Soins bucco-dentaires et les troubles de déglutition
- Diagnostic et prise en charge de la dépression et du risque suicidaire
- Diagnostic, prévention et prise en charge des troubles de l'équilibre et marche et des chutes
- Bon usage du médicament chez la personne âgée dont les psychotropes et les antibiotiques
- Prévention et traitement des complications du décubitus dont escarres
- Le sujet âgé alité (sédentarité et effet de l'immobilisation).
- Diagnostic et prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale
- Diagnostic et prise en charge des troubles du sommeil
- Diagnostic et prise en charge de la douleur
- Soins palliatifs et accompagnement et fin de vie
- Infection du sujet âgé
- Pneumopathie du sujet âgé
- Infections urinaires du sujet âgé
- La rééducation de la fracture du col du fémur
- AVC (diagnostic, prévention, prise en charge et rééducation)
- Le diabète du sujet âgé
- Hyper et hypothyroïdie
- La prévention en EHPAD (vaccinations, chutes, déclin fonctionnel)
- Evolution démographique et vieillissement
- Vieillesse rénale et insuffisance rénale du sujet âgé
- Le syndrome confusionnel
- L'épilepsie du sujet âgé
- Le sommeil
- Anémie du sujet âgé, MGUS, et autres hémopathies du sujet âgé.
- Maladies inflammatoires au cours du vieillissement (Horton, PR, ..)
- Vieillesse cardio-vasculaire
- Insuffisance cardiaque
- Valvulopathies dont RA.
- Troubles du rythme cardiaque dont FA
- Vieillesse et risque thrombotique
- Maladie thrombo-embolique veineuse
- L'HTA, l'hypotension artérielle
- Maladie coronarienne
- Spécificités gériatriques du sujet cancéreux
- Prise en charge onco-gériatrique
- Myélome
- Les problèmes urologiques (gestion des sondages urinaires,...)
- Insuffisance respiratoire chronique, BPCO
- Maladie de Parkinson
- L'ostéoporose, vitamine D
- L'arthrose
- Constipation
- Surdit  du sujet âgé
- Problèmes et pathologies ophtalmologiques du sujet âgé
- Dermatologie du sujet âgé

- Mesures de protection juridique
- Neuropathie périphérique du sujet âgé
- Sepsis
- Sigmoïdite
- Infection cutanées et candidose
- Grippe
- Arthrite microcristalline (goutte, CCA)

Base régionale :

- Maladie d'Alzheimer en 4 questions (4 vidéos)
- Epidémiologie de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (5 vidéos)
- Maladie d'Alzheimer : physiopathologie
- Vieillesse cognitive (3 vidéos)
- CAT devant une plainte mnésique (7 vidéos)
- Maladie d'Alzheimer - Bonus (5 vidéos)
- Ethique et Maladie d'Alzheimer (4 vidéos)
- Education thérapeutique et Maladie d'Alzheimer (2 vidéos)
- Maladie d'Alzheimer : gestion au quotidien (7 vidéos)
- SCPD et Maladie d'Alzheimer (5 vidéos)
- TNCM sévère (3 vidéos)
- Maladie d'Alzheimer : unités spécifiques (8 vidéos)
- Traitement médicamenteux de la Maladie d'Alzheimer (3 vidéos)
- Traitement non médicamenteux de la Maladie d'Alzheimer (1 vidéo)

- Syndrome confusionnel (4 vidéos)
- Déshydratation-hypernatrémie (3 vidéos)
- Hyper-hypokaliémie (1 vidéo)
- Désordres acido-basiques (1 vidéo)
- Insuffisance rénale (1 vidéo)
- Filière Gériatrique (6 vidéos)
- Fragilité (5 vidéos)
- Hypotension orthostatique (2 vidéos)
- Nutrition (6 vidéos)
- Médicaments et personne âgée (5 vidéos)
- Médicaments : référentiels gériatriques (5 vidéos)
- Syndrome d'immobilisation (4 vidéos)
- Chute et personne âgée (4 vidéos)
- Dépression et personne âgée (4 vidéos)
- Domicile ou institution ? (5 vidéos)
- Généralités en gérontologie (6 vidéos)
- Maltraitance et personne âgée (5 vidéos)

Une convention de partenariat sera établie entre :

- **chaque UFR**
 - **et l'organisme gestionnaire de la base SIDES**
- pour :**
- **une mise à disposition des contenus**
 - **la réalisation de l'examen théorique en ligne**

Les codes de connexions SIDES ainsi que les temps de connexions seront gérés par chaque UFR (UMDPCS pour Dijon).

Annexe 2 :

REUNIONS présentielleS LOCALES d'une journée (4 dans chaque UFR, soit 8 en tout) :

1 - Séances par une méthode éprouvée d'apprentissage des compétences :

- observation standardisée, cas cliniques interactifs, TCS...
- organisées par le comité pédagogique local pour mise en pratique de connaissances acquises par la formation en E-learning (même programme).

2 - Séminaire thématique impliquant les acteurs locaux pour favoriser la connaissance du réseau local (partenaires du réseau gérontologique) et abordant les thèmes suivants :

- Fin de vie et éthique
- Situations d'urgence
- Maladies Chroniques (Ins. cardiaque, BPCO, diabète...)
- Maladies neuro-évolutives.
- Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre des maladies neuro-évolutives.
- Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections...)

Dates pressenties pour l'année universitaire 2021-2022 :

- Séminaires de Dijon :
 - o 6 octobre 2021
 - o 15 décembre 2021
 - o 2 mars 2022
 - o 25 mai 2022
- Séminaires de Besançon :
 - o En attente
- Examens :
 - o 7 septembre 2022 : rattrapage régional
 - o 19 octobre 2022 : soutenance des mémoires de Dijon

Nom du diplôme :	MEDECINE DE LA PERSONNE AGEE - DIU (MPA)			N° EOTP :	
	Année univ		Année civile		Année civile
	2021/2022	2021	2022	2022	
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION	17 000,00 €	5 578,13 €	11 421,88 €	11 421,88 €	
70 Conventions de formation	17 000,00 €	5 578,13 €	11 421,88 €	11 421,88 €	
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION	5 600,08 €	2 990,73 €	3 600,00 €	3 600,00 €	
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
21 Achat de matériel > 800 € HT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
CHARGES FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
60 Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
61 Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
62 Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphones, ...)	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
65 Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions, ...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
66 Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
67 Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
68 Dotation aux amortissements & aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
SALAIRES LIES A LA FORMATION	7 590,82 €	2 490,74 €	5 100,08 €	5 100,08 €	
Personnel administratif (secrétaire)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	7 590,82 €	2 490,74 €	5 100,08 €	5 100,08 €	
Charges sur rémunération vacataires contractuels	2 290,34 €	751,52 €	1 538,82 €	1 538,82 €	
PRELEVEMENT UMDPCS	7 650,09 €	2 510,16 €	5 139,04 €	5 139,04 €	
S Participation aux salaires UMDPCS	4 420,00 €	1 450,31 €	2 969,69 €	2 969,69 €	
F Participation au fonctionnement UMDPCS	340,00 €	111,56 €	228,44 €	228,44 €	
F Fonds de mutualisation	680,00 €	223,13 €	456,86 €	456,86 €	
F Reversement UFR des Sciences de santé	850,00 €	278,91 €	571,09 €	571,09 €	
F Reversement à l'université de Bourgogne	1 350,00 €	446,25 €	913,75 €	913,75 €	
Excédent de gestion ou déficit	759,18 €	177,23 €	681,95 €	681,95 €	
Signature pour approbation du budget					
Directeur UM DPCS	Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS		
M-ZWELTYENSA	P. DIDI		C. ECHAROUX		

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
 N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26-21.F00318.21
 UFR des Sciences de Santé - Tél : 03 80 39 34 96 - Courriel : perrins.didi@u-bourgogne.fr



Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2021+2022	128
Nombre d'heures AC 2020 :	42
Nombre d'heures AC 2021 :	86

RECETTES	2021
RECETTES	5 578,13 €
FONCTIONNEMENT	1 559,84 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	1 739,22 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	751,52 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	1 012,72 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	437,60 €

RECETTES	2022
RECETTES	11 421,88 €
INVESTISSEMENT	0,00 €
FONCTIONNEMENT	2 670,16 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	3 561,26 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	1 538,82 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	2 073,66 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	895,03 €

Heures payées	0
Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	128
TOTAL HEURES REALISEES	128

RELICQUAT	0,00 €
Reserves années précédentes :	0,00 €
Résultat année en cours	759,18 €
Reliquat	759,18 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)		
Produits	Montant total	Années restantes
A reporter annuellement		Année Fin
		-2022
		-2022
		-2022
		-2022
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence en Situation Sanitaire Exceptionnelle (Arrêté dû 16 mars 2021) qui sera complété par des modules types FIER et le programme de formation pool renfort réa de l'UNESS ou FAST réa (SRLF/SFAR). L'ensemble de la formation sera la retranscription de ce qui a été publié le 06/04/2021 par les conseils nationaux professionnels de Médecine Intensive-Réanimation, d'Anesthésie Réanimation et de la Fédération Nationale des Infirmiers de Réanimation (FNIR) dans le guide de la réserve soignante en soins critiques.

Objectifs de la formation

- Connaître l'environnement du patient en réanimation
- Mettre en œuvre les précautions d'hygiène en soins critiques
- Savoir mettre en œuvre les dispositifs d'oxygénation non invasifs
- Savoir mettre en œuvre la ventilation mécanique invasive
- Connaître les principes et les modalités de sédation et de curarisation
- Surveiller l'état hémodynamique du patient et mettre en œuvre les thérapeutiques adaptées
- Connaître les spécificités des infections en réanimation
- Connaître le syndrome de détresse respiratoire aigu (SDRA)
- Connaître les urgences vitales en réanimation
- Savoir prendre en charge un patient en fin de vie
- Connaître les spécificités de la communication en soins critiques
- Accueillir la famille et accompagner un patient et sa famille au cours d'une hospitalisation

Organisation pédagogique

Le DU RENFORT sera organisé sur 3 semaines (acquisition du prérequis de 2 semaines en distanciel) et une semaine pleine (5 jours d'affilés) en présentiel.

Au total, **70 heures d'enseignement** = 35 heures en distanciel et 35 heures en présentiel (5 jours de 7h) qui comprendra de la formation théorique (cas cliniques interactifs), de la formation avec simulateur et de la formation pratique au lit des malades en secteur de soins critiques.

- Le DU débutera par l'acquisition d'un prérequis en distanciel qui devra être réalisé dans les 15 jours précédant la semaine de présentiel. Les apprenants auront à disposition des enseignements en ligne permettant un apprentissage sur le principe de la classe inversée (<https://www.srlf.org/coronavirus-formation-infirmiere/>) et/ou programme de formation de l'UNESS du pool renfort covid en réa). Cette formation en ligne reprendra les grands principes physiopathologiques et les prises en charges des défaillances d'organes rencontrées en réanimation. Cette formation a été validée par la Société de Réanimation de Langue Française (SRLF). Le nombre d'heure est de 35h.
- **Utilisation de vidéo-simulation sur une plateforme de e-learning qui permettra aux apprenants de s'immerger dans les soins de réanimation et d'évaluer les connaissances individuelles acquises tout au long du parcours de formation.**
- **La semaine de présentiel permettra d'atteindre des objectifs pédagogiques généraux** sous forme de cas cliniques, de simulation et d'immersion dans un service de réanimation. Une salle de cours devra être disponible au plus près du service de réanimation et d'une salle de simulation.

Outils pédagogique utilisés :

- Ex : plateforme (Ispring, plubel, etc...)
- Visioconférence (Teams, zoom, etc...)
- E-learning (Powerpoint interactif, vidéo, etc...)

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI NON

DPC : Orientation prioritaire n°44

Contenu

Module(s) en présentiel et ou vidéo-immersive

Introduction : Théorie et ateliers pratiques

- Le box de réanimation
- Présentation de la maladie Covid 19 :
- Comprendre et appliquer les mesures d'isolement en réanimation (habillage, déshabillage...)

Gestion du monitoring : Théorie et ateliers pratiques

- Fonctionnement d'un scope
- Gestion et externalisation des alarmes (care event si disponible, vue interchevet...)
- Réalisation d'un ecg via le scope (Comment marche un scope...)
- Dispositifs médicaux utilisés en réa (Bis, Tof, Picco, PSE, PSE à objectif de concentration, DPS, pompe d'alimentation entérale...)
- Biologie délocalisée

Les spécificités du DPI en réanimation : Théorie et ateliers pratiques

- La pancarte
- Le bilan entrée/sorties
- Gestion de CPG

Hémodynamique : Théorie et ateliers pratiques

- Gestion des cathéters artériels (Pose, Manipulation, prélèvements, Pansements, positionnement du capteur...)
- Gestion des Voies Veineuses Centrales (Pose, Manipulation, Prolongateurs ICU, Pansements...)
- Les états de choc
- Les troubles du rythme en réanimation – théorie et cas clinique
- Les catécholamines utilisées en réanimation
- Les Solutés de remplissage utilisés en réanimation

Sédation : Théorie et ateliers pratiques

- Principales drogues utilisées en réanimation (Hypnotiques, morphiniques, curares)
- Les échelles de sédation et d'analgésie utilisées en réanimation
- Le protocole Curare, BIS, Pupillomètre
- Le score de Glasgow

Ventilation invasive : Théorie et ateliers pratiques

- L'intubation
- L'intubation difficile
- Crush induction à l'intubation
- La capnographie

- Les buts de la ventilation artificielle
- La physiologie respiratoire et les différentes causes d'IRA
- Les principaux modes ventilatoires les plus utilisés en réa
- Les alarmes à surveiller tant par les médecins que par les infirmières (Pression Crête, Pression Plateau, Pression motrice, autopep...)
- La gazométrie artérielle
- Le SDRA
- Les soins locaux chez un patient intubé
- Dépistage des incidents, conduites à tenir
- Les complications infectieuses
- Prévention des broncho-pneumopathies nosocomiales
- La ventralisation
- Les dangers de l'hyperoxie
- Gestion d'une trachéotomie

Ateliers pratiques remontage des respirateurs de réanimation :

- Gamme de réanimation
- Gamme transport

Ventilation non invasive : Théorie et ateliers pratiques

- Objectifs de la VNI
- Indications et contre-indications
- La prise en charge psychologique des patients
- Comment mettre en place un masque à VNI
- Comment régler les différents appareils :
 - dans la décompensation du BPCO
 - dans la décompensation de l'OAP
 - Dépistage des incidents, conduites à tenir
 - Savoir gérer les alarmes des dispositifs médicaux
- Comment planifier les séances de VNI

Oxygénothérapie haut débit en réanimation : Théorie et ateliers pratiques

- Indications et contre-indications
- Les avantages
- La mise en place
- Les surveillances

Aspects professionnels éthiques et juridiques de l'exercice infirmier en réanimation

- Les visites des familles
- Limitation thérapeutique et Abstention thérapeutique
- Qualité de vie après la réanimation
- Aspects juridiques liés à l'activité professionnelle en réanimation
- Aspects législatifs du statut IDE en réanimation - Prise en charge psychologique des patients, des proches, des soignants - Gestion des conflits

Simulation

- Compétences techniques > Cas clinique simulés :
 - o Prise en charge d'un patient covid + en réa : intubation et appareillage
 - o Prise en charge d'un ACR intubé en réanimation
 - o Urgence ventilatoire
- Compétences non techniques et facteurs humains organisationnels

Module(s) à distance : Pré requis sur la base du programme FIER de la SRLF

Public

- . **Public visé** : Infirmières
- . **Prérequis** : Diplôme IDE, IADE
- . **Sélection par le comité pédagogique** : Étude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV

	2021	2022	2023	2024
Effectifs attendus	50	50	50	50

Effectif pédagogique minimum : 10

Effectif pédagogique maximum : 100

Validation de la formation

- . **Examen** : Épreuve écrite sous forme de QCM

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants (Joindre CV)

Enseignants de l'Université de Bourgogne

- **Pr Jean-Pierre Quenot**, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR des Sciences de la Santé, Chef de service Médecine Intensive-Réanimation, CHU Dijon-Bourgogne, Dijon (7h)

Professionnels

- **Dr Gilles Blasco**, responsable service qualité et gestion des risques CHU de Besançon (7h)
- **Mr Laurent Faivre**, Infirmier-Coordonnateur des Soins techniques service de Réanimation-USC, responsable de l'unité de Simulation, Hôpital Nord Franche Comté, Trevenans (7h)
- **Mr Alexandre Benoist**, Ingénieur Clinique, IADE, responsable opérationnel du Centre d'Enseignement et de Simulation du territoire du chalonais (CESITECH santé), formateur diplômé en simulation en santé, CH de Chalon S/Saône-GHT Nord Saône et Loire (7h)
- **Mr Stéphane Kirche**, Directeur Ingénieur Biomédicale CH de Chalon S/Saône-GHT Nord Saône et Loire – Directeur du Centre d'Enseignement et de Simulation du territoire du chalonais (CESITECH santé) (7h)

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 1300 €
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 7

Cf. Annexe (fichier Excel)



DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
---	--

Nom du diplôme :	N° EOTP :		Année civile	
	Année univ	Année civile	2021	2022
70	9 100,00 €	2 990,00 €	2 990,00 €	6 110,00 €
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION				
70	9 100,00 €	2 990,00 €	2 990,00 €	6 110,00 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION				
INVESTISSEMENT				
21	Achat de matériel > 800 € HT	0,00 €	1613,975003	3037,253267
CHARGES FONCTIONNEMENT				
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, ...)	500,00 €	250,00 €	250,00 €
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements & aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SALAIRES LIES A LA FORMATION				
641	Personnel administratif (secrétaire)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Titulaire UB et hors UB et les vacataires de la fonction publique	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	4 151,23 €	1 363,975003	2 787,25 €
	Charges sur rémunération vacataires contractuels	1 252,53 €	411,55 €	840,98 €
PRELEVEMENTS UMDPCS				
S	Participation aux salaires UMDPCS	4 095,09 €	1 345,59 €	2 749,50 €
F	Participation au fonctionnement UMDPCS	2 365,00 €	777,40 €	1 588,60 €
F	Fonds de mutualisation	182,00 €	59,80 €	122,20 €
F	Reversement UFR des Sciences de santé	384,00 €	119,60 €	244,40 €
F	Reversement à l'université de Bourgogne	455,00 €	149,50 €	305,50 €
F	Reversement à l'université de Bourgogne	728,00 €	239,20 €	488,80 €
Excédent de gestion ou déficit				
Signature pour approbation du budget		353,77 €	90,52 €	323,25 €
Directeur UMDPCS	Responsable pédagogique	Responsable formation UMDPCS		
N. ZWEIYENGA	P. DIDI	C. ECHAROUX		

Nom du diplôme :		N° EOTP :		Année civile	
		Année univ	Année civile	2021	2022
70		9 100,00 €	2 990,00 €	2 990,00 €	6 110,00 €
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION					
INVESTISSEMENT					
CHARGES FONCTIONNEMENT					
SALAIRES LIES A LA FORMATION					
PRELEVEMENTS UMDPCS					
Excédent de gestion ou déficit					
Signature pour approbation du budget		353,77 €	90,52 €	323,25 €	
Directeur UMDPCS	Responsable pédagogique	Responsable formation UMDPCS			
N. ZWEIYENGA	P. DIDI	C. ECHAROUX			



Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
N° Siret : 192.112.375.00.589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0016.21

UFR des Sciences de Santé - 7 bd Jeanne d'Arc - 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.98 - Courriel : perline.didi@u-bourgogne.fr

Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2021+2022:	70
Nombre d'heures AC 2021 :	23
Nombre d'heures AC 2022 :	47

RECETTES	2021
2021	2 990,00 €
FONCTIONNEMENT	818,10 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	952,43 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	411,55 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	542,84 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	234,56 €

RECETTES	2022
2022	6 110,00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €
FONCTIONNEMENT	1 410,90 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	1 946,27 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	840,98 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	1 109,28 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	479,32 €

Titulaire UB et hors UB et les vacataires de la fonction publique	
Heures payées	0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	70
TOTAL HEURES REALISEES	70

RELIQUAT	
Reserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	353,77 €
Reliquat	353,77 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)			
Produits	Montant total	A reporter annuellement	Année Fin
			Années restantes
			-2022
			-2022
			-2022
TOTAL	0,00 €	0,00 €	

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UN DIPLOME D'UNIVERSITE

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

- **UFR ou IUT de rattachement de la formation :**
 UFR Sciences de santé
- **Intitulé du diplôme + sigle :**
DU Intelligence Artificielle Santé (IAS)
- **Responsables de la formation (nom, grade, discipline) :**
Pr Patrick CALLIER, PU-PH service de génétique chromosomique et moléculaire
UFR des Sciences de Santé, Dijon

Co-Responsables

Dr Davide CALLEGARIN, assistant spécialiste en Intelligence artificielle
Laboratoire de Génétique Chromosomique et Moléculaire, CHU Dijon

Olivier SANDEL, Directeur-Adjoint et Responsable Pédagogique CESI
Ecole d'Ingénieurs - Spécialité Informatique et Intelligence Artificielle
Campus Strasbourg

- **Date de mise en place de la formation :**
Octobre 2020
- **Evolution de la formation**
Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?
OUI NON
- **Localisation des enseignements**

UFR Sciences de Santé

II – RESUME DU PROJET

L'IA est au cœur de la médecine du futur, avec le développement de l'aide au diagnostic et à la décision, les opérations assistées, le suivi des patients à distance, les prothèses intelligentes, les traitements personnalisés grâce au recoupement d'un nombre croissant de données (big data), etc.

Cependant, des obstacles ralentissent le développement de l'IA :

- La crainte du remplacement du médecin par la technologie
- L'absence de formation des professionnels de santé dans le domaine de l'IA
- Le manque de formation à la pratique interdisciplinaire

Le DU proposé avec le soutien de Dijon Métropole s'appuie sur un large panel d'expertises (informatique et Science des données, robotique, réalité virtuelle, IA appliquée en oncologie, neurologie, rééducation, éthique réglementation marketing de l'IA, Drug design) des laboratoires de recherche de l'Université de Bourgogne (CIAD, IMVIA, CAPS INSERM, ICMUB, CREDIMI), ainsi que du CESI Ecole d'ingénieurs et des experts d'entreprises du Pole BFCare et de réseaux nationaux et internationaux.

III – DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

▪ Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de :

- Comprendre les enjeux de l'IA en Santé ainsi que les freins
- Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet, dans les domaines de l'aide au diagnostic et de la prise de décision, de la médecine de précision, de l'imagerie médicale, de la robotisation, rééducation/réhabilitation, parcours de soins ville-hôpital-domicile
- Appréhender les aspects organisationnels, réglementaires, économiques et éthiques liés à l'introduction de l'IA dans la pratique
- Concevoir et coordonner un projet d'IA (parcours de soins, Drug design, Rééducation...)

▪ Compétences acquises à l'issue de la formation

- Travailler en interdisciplinarité (professionnels de santé de différentes disciplines, ingénieurs, industriels...)
- Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet en Santé
- Respecter les contraintes qualité
- Contribuer à la mise en œuvre d'un projet
- Faire des propositions d'optimisation
- Respecter l'environnement légal et réglementaire
- Respecter l'éthique
- Proposer et mettre en place un projet d'IA Santé dans un établissement de santé ou en R&D : évaluer les besoins, poser les objectifs, établir les étapes, les

modalités d'évaluation en vue de l'optimisation, identifier les partenaires institutionnels et industriels

- Identifier et résoudre les questions légales et réglementaires
- Identifier et résoudre les questions éthiques
- Evaluer l'impact économique : fonctionnement du service, développement industriel
- Proposer un essai clinique pour une solution d'IA en santé
- Gérer une équipe-projet

▪ **Situation dans la carte nationale des formations :**

Formations universitaires :

DU de l'Intelligence artificielle appliquée en santé -
Université Paris- Descartes (2019)

Autre formation :

1 enseignement en ligne, gratuit, proposé par Microsoft
(contenu généraliste, non axé sur la Santé)

IV- PUBLICS VISES

	2020	2021	2022	2023
Effectifs attendus	10	15	15	15
Formation initiale (non prioritaires)	2			
Formation continue				

Effectif pédagogique minimum : 10

Effectif pédagogique maximum : 30

▪ **Public visé :**

- Professionnels de santé : pharmaciens, médecins (radiologues, anatomo-pathologistes, biologistes, ophtalmologistes, urgentistes), infirmiers
- Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques
- Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé.
- Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA)
- Toute personne jugée apte par la commission pédagogique

▪ **Pré requis :** Diplômes correspondants

▪ **Sélection par le comité pédagogique**

Etude des dossiers de candidature : CV, lettre de motivation, scan de diplôme.

Commission de sélection : Pr Patrick CALLIER, Dr Davide CALLEGARIN, Dr Olivier SANDEL, Responsable UMDPCS de la formation

V - ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Durée de la formation :**

→ **93 h d'enseignements en présentiel ou en distanciel selon le contexte sanitaire sur 1 année universitaire**

- **La formation valide-t-elle le DPC ?**

Oui

Orientation :

orientation n° 15 : Pertinence du recours à l'innovation numérique en santé (intelligence artificielle, big data, internet des objets).

- **Enseignement (module et nombre d'heures) :**

7 modules de 2 jours

1. Introduction à l'IA Santé: Enjeux, freins, IA et applications Santé (13h)

2. Analyse de données médicales et I.A (14h)

→ 3. IoT/objets connectés et applications (14h)

4. Imagerie Médicale et I.A. (11h)

5. Robotisation (12h)

6. Médecine de demain : Aspects organisationnels, réglementaires économiques et éthiques (14h)

7. Temps de synthèse et perspectives, Evaluation (15h)

Participation au datathon organisé courant avril afin de développer les projets travaillés durant l'année.

- **Calendrier prévisionnel de la première formation**

Octobre 2020 à juin 2021

VI – EQUIPE PEDAGOGIQUE (Joindre CV)

- **Enseignants de l'Université de Bourgogne (nom, grade, nombre d'heures assurées)**

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
Pr Patrick CALLIER (CHU Dijon)	PUPH	14
Dr Aurélie BERTAUX (uB Dijon)	MCU	3
Dr. Davide CALLEGARIN (CHU Dijon)	Dr assistant spécialiste en I.A	3
Pr Alexandre COCHET (uB Dijon)	PUPH	2
Dr Bertrand COLLIN (uB Dijon)	Dr	1,5
Pr Jean Pierre DIDIER (uB Dijon)	PUPH	2
Dr Ouassila NARSIS (uB Dijon)	MCU	3
Dr Mathieu GUERRIAUD (uB Dijon)	Dr	2
Dr Alain LALANDE (uB Dijon)	MCU	2
Dr Sébastien MIREK (CHU)	PH	2
Pr Fabrice MERIAUDEAU (uB Dijon)	PU	2
Dr. Benoit PRESLES (uB Dijon)	Dr	2
TOTAL		38,5 h

- **Enseignants d'autres universités et Ecoles**

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
Dr Peter Ford DOMINEY (Université Lyon 1)	PU	3
Dr. Khalid BENADESLEM (Université Lyon 1)	MCU	4
Dr Fabrice DENIS (Le Mans)	PA	2
Dr. Franck GECHTER (UTBM, Université Monbéliard)	MCU	3
Pr. Henning MULLER (Université de Genève)	PU	3
Dr. Maribel PINO (HESAM Université, Paris)	Ingénieur	3
Dr. Olivier SANDEL (CESI – Strasbourg)	Directeur-Adjoint et Pédagogique	4
TOTAL		22 h

- **Professionnels** (nom, fonction, nombre d'heures assurées)

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
Dr. Laurent BOIDRON (Anthropi - Dijon)	Président	2
Jocelyn CALLIER (Relation1 - Montréal, Canada)	Directeur data et technologie	2
Dr. Jean-Joseph CHRISTOPHE (CASIS, Dijon)	Directeur	2
Dr. Fabrice DUVAL (CESI Rouen)	Responsable des Plateformes Techniques de Recherche et de Transfert	3
Dr. Morgane EVIN (IFSTTAR, Marseille)	Chargée de recherches	3
Dr. Jean_François ROBINEAU (My expression- Lyon)	PDG	3
Marc RIEDEL (Biosync - Macon)	PDG	2
Cécile THEARD-JALLU (Paris)	Avocate	2.5
Sébastien VACHENC (Oncodesign- Dijon)	Responsable Data Sciences	6
Bruno VIRIEUX(Lyon)	Directeur	3
Frédéric WICKERT (A.I Sense – Strasbourg)	Directeur	2
Thomas ZWETYENGA (Japon)	Data Scientist	2
TOTAL		32,5 h

VII – EVALUATION

- **Modalités de contrôle des connaissances (période, type d'examen, mémoire)**
 - Questions rédactionnelles (2h) : 5 questions (20 points)
 - Présentation d'étude de cas d'application en situation professionnelle: PPT (15 diapositives)
 - o Oral :10 points
 - o Réponses aux questions :10 points

(Thème du projet avec options : en établissement de santé ou en laboratoire (parcours de soins, Drug design, Rééducation.)
- **Méthode d'évaluation des enseignements**
 - Evaluation à l'issue de chaque module de formation.
 - Enquête de satisfaction à l'issue de la formation.

VIII - BUDGET ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Budget prévisionnel pour chaque diplôme
Point mort (nombres d'apprenants) : 10

Cf. Annexe (fichier Excel)

Montant des droits d'inscription et des frais de formation à la charge des étudiants

Droits administratifs : tarif voté par le CA de l'uB (184€)

Droits pédagogiques :

- Professionnels : 1 600€
- Internes et doctorants : 500 €



**DATE ET AVIS DES INSTANCES
DE L'UNIVERSITE**

Conseil de l'UFR :


Date :

Avis :

DATE ET SIGNATURE DU
DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE,
DE RATTACHEMENT

DATE ET SIGNATURE DU
RESPONSABLE DE
FORMATION,

<p>Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>	<p>Conseil d'Administration de l'Université</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>
--	---

Nom du diplôme : DU Intelligence Artificielle en Santé					N° EOTP :					
					Année univ	Année civile	Année civile			
					2021-2022	2021	2022			
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					Nombre	10	Tarif	16 000,00 €	7 053,76 €	8 946,24 €
70	Conventions de formation	Plein tarif	10	à	1 600 €	16 000,00 €	7 053,76 €	8 946,24 €		
		Pôle emploi	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Interne	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Etudiants	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION							4 883,77 €	3331,433701	4883,769572	
INVESTISSEMENT							0,00 €		0,00 €	
21	Achat de matériel > 800 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT				0,00 €		0,00 €		
CHARGES FONCTIONNEMENT							2 700,00 €	900,00 €	1 800,00 €	
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone,					2 500,00 €	700,00 €	1 800,00 €		
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)					200,00 €	200,00 €	0,00 €		
66	Charges financières					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
68	Dotation aux amortissement & aux provisions				Achat :	0,00 €		0,00 €		
SALAIRES LIES A LA FORMATION							5 515,20 €	2 431,43 €	3 083,77 €	
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaire annuel non chargé			0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Titulaire uB et hors uB et les vacataire de la fonction publique		0,0	h à	43,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		93,0	h à	59,30 €	5 515,20 €	2 431,433701	3 083,77 €		
	Charges sur rémunération vacataires contractuels				43,37%	1 664,07 €	733,62 €	930,45 €		
PRELÈVEMENTS UMDPCS							7 200,00 €	3 174,19 €	4 025,81 €	
S	Participation aux salaires UMDPCS		26%	16 000,00 €		4 160,00 €	1 833,98 €	2 326,02 €		
F	Participation au fonctionnement UMDPCS		2%	16 000,00 €		320,00 €	141,08 €	178,92 €		
F	Fonds de mutualisation		4%	16 000,00 €		640,00 €	282,15 €	357,85 €		
F	Reversement UFR des Sciences de santé		5%	16 000,00 €		800,00 €	352,69 €	447,31 €		
F	Reversement à l'université de Bourgogne		8%	16 000,00 €		1 280,00 €	564,30 €	715,70 €		
Excédent de gestion ou déficit							584,80 €	548,14 €	36,66 €	
Signature pour approbation du budget					Établi le :					
Directeur UM DPCS		Responsable administratif		Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS				
N.ZWETIYENGA		P. DiDi		P. CALLIER		B.MATHIAN				
										

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DU « Accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives » (MAMNE)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé - UMDPCS

Date de mise en place de la formation : (1^{ère} formule novembre 2019) – 2^{ème} formule : décembre 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations : NC

Responsable(s)

Pr Pierre JOUANNY, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR des Sciences de Santé,
Pôle Personnes Âgées, CHU Dijon

En partenariat pédagogique : Docteur Imad SFEIR (Reseda)

Présentation

Contexte : cette formation est une refonte du Diplôme universitaire Interprofessionnel en gérontologie à l'université de Bourgogne, qui a existé jusqu'en 2019. L'évolution des modalités d'enseignement à distance (e-learning, classe virtuelle) suite à l'épidémie de Covid 19 autorise une adaptation de la maquette de ce DU en transformant des heures d'enseignement en présentiel en des heures à distance.

La maladie d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives sont un défi majeur de santé publique qui touchent près d'un million de personnes depuis 2020.

Cette formation répond à la complexité de la prise en charge au quotidien des malades d'Alzheimer. Elle permet également de compléter les apports acquis au cours de la formation initiale des professionnels de santé et du monde médicosocial sur le volet gériatrique et de répondre aux besoins du développement des structures de prise en charge des soins des malades d'Alzheimer.

Elle s'inscrit dans les missions confiées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) au Réseau Alzheimer de Bourgogne-Franche-Comté (RESEDA) – convention de partenariat.

Cette formation est le fruit d'une réflexion portant sur la modernisation de l'actuel DU SAPAD (Soins et accompagnement des personnes âgées désorientées) créé en 2008 et transformé en 2019 dans la 1^{ère} formule du DU MAMNE. L'évolution des modalités d'enseignement à distance (e-learning, classe virtuelle) suite à l'épidémie de Covid 19 autorise une adaptation de la maquette de ce DU en transformant des heures d'enseignement en présentiel en des heures à distance dans cette 2^{ème} formule.

De plus elle permet de former les acteurs de santé selon un parcours modulaire puisque son contenu est proposé également en 4 formations courtes. Les apprenants ayant suivi ces 4 formations auront la possibilité de se présenter à l'examen final pour obtenir le diplôme universitaire.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est d'actualiser les connaissances sur la maladie d'Alzheimer, les maladies neuro-évolutives et leur prise en charge.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de:

- Décrire et utiliser les recommandations de bonnes pratiques professionnelles :
 - o HAS (Haute Autorité de Santé),
 - o ANESM (Agence Nationale d'Evaluation Sociale et Médicosociale).
- Mettre en pratique des thérapies non médicamenteuses
- Adapter son attitude de soignant face au comportement du patient.
- Exercer en équipe pluridisciplinaire et construire un projet thérapeutique.

Organisation pédagogique

160 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

104 heures à distance (au lieu de 56)

56 heures en présentiel (au lieu de 104) : 4 séminaire de 2 jours (4 x 2 x 7 = 56 h)

Les enseignements ont lieu à l'UFR Sciences de Santé

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Modules en présentiel (cf annexe 1)

Enseignements cognitifs intégrés dans des travaux sur des cas cliniques (échanges de pratiques)

Module 1 : Actualisation des connaissances dans la maladie d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives

Module 2 : Prise en charge thérapeutique de la maladie d'Alzheimer et des maladies neuro-évolutives - Gestion des symptômes psychologiques et comportementaux des MNE

Module 3 : Gestion des MNE à domicile

Module 4 : Gestion des MNE en institution

Modules à distance

E-learning : 26 h en amont de chaque module en présentiel (PLUBEL) : 10 heures de vidéos et 16 heures de travail personnel

Public

Public visé :

- Médecins, Internes (DES médecine générale, gériatrie, neurologie, psychiatrie)
- Infirmières DE, ergothérapeutes, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, aides-Soignantes, Assistante de Soins en gérontologie
- Psychologues, aides médico-psychologiques, assistantes de soins en Gérontologie, assistantes sociales,

- Directeurs ou personnels administratifs de structures sociales, médico-sociales ou sanitaires
- Mandataires judiciaires en protection des majeurs protégés
- Autres publics ayant un projet professionnel auprès des patients souffrant de maladie d'Alzheimer ou maladies neuro-évolutives et/ou en milieu gériatrique.

Prérequis :

- Diplômes des professionnels mentionnés ci-dessus : DE, Doctorat médecine, Master
- Diplôme de directeur d'établissement sanitaire, social ou médicosocial ou équivalent
- Professionnel pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans le milieu sanitaire ou médico-social

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation avec projet professionnel

	2020	2021	2022	2023
Effectifs attendus	10	10	10	10

Effectif pédagogique minimum : 5

Effectif pédagogique maximum : 15

Validation de la formation

Epreuve écrite : cas clinique à commenter : note / 15

Présentation orale du mémoire : note / 15

- o à propos d'un cas clinique complexe : récit de situation clinique authentique
- o ou d'une action d'évaluation de pratique professionnelle (EPP) mise en place selon une méthode HAS
- o ou d'un projet professionnel innovant

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES
Pr P. JOUANNY	PU-PH	UFR des Sciences de santé	40 h
Pr Y. BEJOT	PU-PH	UFR des Sciences de santé	2 h
Pr T. MOREAU	PU-PH	UFR des Sciences de santé	2 h
Pr F. MOUREY	PU	UFR STAPS	3 h

Intervenants

Professionnels

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES*
Dr Imad SFEIR	PH gériatre	Mutualité Française	8 h
Dr Laurence VAILLARD	PH gériatre	CHU DIJON	3 h
Dr L. MOUGUE-NGADEU	PH gériatre	CH SENS	2 h
Dr B. DELPONT	PH neurologue	CHU DIJON	6 h
Dr Eddy PONA VOY	PH psychiatre	CHU DIJON	2 h
Dr G. DUREL	Médecin Coordonnateur	MCOOR	2 h
Mme Marie-Pierre MONIN	Psychologue	CHU DIJON	6 h
Mme Caroline MONNOT	Neuropsychologue	CHU DIJON	3 h
Mme Anne-Cécile BENOIT	Infirmière	Fedosad, Equipe Spécialisée Alzheimer	2 h
G. PIERRE	Infirmière	CM2R, CHU Dijon	2 h
Mme Nadine GUYOT	Coordinatrice	Maison d'accueil et d'intégration pour l'autonomie/DAC - CD 21	2 h
Mme Emilie LAURENT	Assistante sociale	CCAS Dijon	2 h
Mme Mélissa JACQUET	Assistante sociale	CHU Dijon	2 h
Dr Claire DIDIER	HAD	Fedosad	2 h
M Pierre-Henri DAURE	Directeur	Fedosad	2 h
Mme Michèle RASETTI	Cadre de Santé	CHU DIJON	2 h
Mme C. JOTTRAS	Présidente	France Alzheimer	2 h
M le Juge BAILLY	Juge	Tribunal d'Instance de Dijon	2 h

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 2500 €
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 8

Cf. Annexe (fichier Excel)

<p>25/05/21</p>	<p>DATE ET SIGNATURE DU/DE LA RESPONSABLE DE L'UMDPCS</p>  
-----------------	--

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

DATE ET SIGNATURE DU
DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE,
DE RATTACHEMENT

DATE ET SIGNATURE DU
RESPONSABLE DE
FORMATION,

<p>Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>	<p>Conseil d'Administration de l'Université</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>
--	---

Annexe 1 : contenu des 4 modules présentiels :

Module		Nb d'heures
Module 1	<p>Actualisation des connaissances dans la maladie d'Alzheimer et des maladies neuro-évolutives</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire la différence entre vieillissement cognitif normal et pathologique - connaître les déterminants de la plainte mnésique ou cognitive - repérer les éléments sémiologiques essentiels d'un patient souffrant de maladie d'Alzheimer - connaître les différentes MNE et leurs caractéristiques majeures - repérer les éléments sémiologiques en faveur d'une MNE et contre une maladie d'Alzheimer 	<p>14h présentiel</p> <p>10h vidéos</p> <p>16h travail personnel</p>
Module 2	<p>Prise en charge thérapeutique de la maladie d'Alzheimer et des maladies neuro-évolutives</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les avantages/inconvénients des traitements médicamenteux et non médicamenteux <p>Gestion des symptômes psychologiques et comportementaux des MNE</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les déterminants des symptômes psychologiques et comportementaux - repérer les éléments sémiologiques essentiels d'un patient présentant un symptôme comportemental - adapter son attitude soignante face à un symptôme comportemental 	<p>14h présentiel</p> <p>10h vidéos</p> <p>16h travail personnel</p>
Module 3	<p>Gestion des MNE à domicile</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les enjeux et les risques du maintien à domicile - Identifier les rôles et missions des structures d'aide à domicile - Elaborer un plan d'aide 	<p>14h présentiel</p> <p>10h vidéos</p> <p>16h travail personnel</p>
Module 4	<p>Gestion des MNE en institution</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les enjeux et les risques de l'entrée en institution - Identifier les différentes unités et structures pouvant accueillir des patients souffrant de MAMA - Cas clinique d'évaluation finale 	<p>14h présentiel</p> <p>10h vidéos</p> <p>16h travail personnel</p>

Dates prévisionnelles pour l'année 2021-2022 :

- Module 1 : 27/28 janvier 2022
- Module 1 : 17/18 mars 2022
- Module 1 : 5/6 mai 2022
- Module 1 : 16/17 juin 2022
- Mémoires : 28 septembre 2022

Nom du diplôme : NEURO EVOLUTIVES - MAMNE	N° EOTP :		Année univ 2021/2022	Année civile 2021	Année civile 2022
	Année univ 2021/2022	Année civile 2021			
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					
70 Conventions de formation	Plain tarif	8	2 500 €	20 000,00 €	13 000,00 €
	Pole emploi	0	- €	0,00 €	0,00 €
	Interne	0	- €	0,00 €	0,00 €
	Etudiants	0	- €	0,00 €	0,00 €
	Autres	0	- €	0,00 €	0,00 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION					
INVESTISSEMENT			6 667,54 €	3320,982616 €	6667,539144 €
21 Achat de matériel > 800 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT		0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES FONCTIONNEMENT					
60 Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
61 Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
62 Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, ...)			1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
65 Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions, ...)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
66 Charges financières			0,00 €	0,00 €	0,00 €
67 Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
68 Dotation aux amortissements & aux provisions	Achat :		0,00 €	0,00 €	0,00 €
SALAIRES LIES A LA FORMATION					
641 Personnel administratif (secrétaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	0,0	43,48 €	0,00 €	0,00 €
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé, ...)	160,0	59,30 €	9 488,52 €	3 320,982616 €
	Charges sur rémunération vacataires contractuels		43,37%	2 862,92 €	1 002,02 €
PRELEVEMENT UMDPCS		45%	9 000,00 €	3 150,00 €	5 650,00 €
S	Participation aux salaires UMDPCS	26%	20 000,00 €	5 200,00 €	3 380,00 €
F	Participation au fonctionnement UMDPCS	2%	20 000,00 €	400,00 €	260,00 €
F	Fonds de mutualisation	4%	20 000,00 €	800,00 €	520,00 €
F	Reversement UFR des Sciences de santé	5%	20 000,00 €	1 000,00 €	650,00 €
F	Reversement à l'université de Bourgogne	8%	20 000,00 €	1 600,00 €	1 040,00 €
Excédent de gestion ou déficit			511,48 €	29,02 €	482,46 €
Signature pour approbation du budget					
Directeur UM DPCS	Responsable administratif	Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS	
N. ZWETTENGA	P. DIDI	P. JOUANNY		G. ECHAROUX	

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26 21 P0038 21
UPR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03 80 39 34 95 - Courriel : perrine.ddid@u-bourgogne.fr



Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2021+2022	160
Nombre d'heures AC 2020 :	56
Nombre d'heures AC 2021 :	104

RECETTES	2021
7 000,00 €	
FONCTIONNEMENT	
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	1 830,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	2 318,96 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	1 002,02 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	1 270,86 €
	548,14 €

RECETTES	2022
13 000,00 €	
0,00 €	
FONCTIONNEMENT	
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	2 970,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	4 306,64 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	1 860,90 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	2 360,17 €
	1 019,83 €

Heures payées	0
Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé, ...)	160
TOTAL HEURES REALISEES	160

RELIQUAT	0,00 €
Reserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	511,48 €
Reliquat	511,48 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)	
Produits	Montant total
A reporter annuellement	
Années restantes	Année Fin
	-2022
	-2022
	-2022
	-2022
TOTAL	0,00 €

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DU Prise en soin interprofessionnelle en gériologie (PSIG)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé - UMDPCS

Date de mise en place de la formation : (1^{ère} formule novembre 2020) – 2^{ème} formule : décembre 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations : NC

Responsable(s)

Pr Pierre JOUANNY, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR des Sciences de Santé, Pôle Personnes Âgées, CHU Dijon

Présentation

Contexte : cette formation est une refonte du Diplôme universitaire Interprofessionnel en gériologie à l'université de Bourgogne, qui a existé jusqu'en 2018. L'évolution des modalités d'enseignement à distance (e-learning, classe virtuelle) suite à l'épidémie de Covid 19 autorise une adaptation de la maquette de ce DU en transformant des heures d'enseignement en présentiel en des heures à distance.

L'augmentation de l'espérance de vie de la population française pose des défis importants pour la prise en soin de personnes âgées, présentant souvent des pathologies multiples et complexes avec des conséquences fonctionnelles, psychologiques et sociales.

Une transformation des structures sanitaires, médico-sociales et sociales est nécessaire avec une évolution des profils métiers.

Cette formation répondra à la complexité de la prise en charge au quotidien des personnes âgées. Elle permettra également de compléter les formations initiales sur le volet gériatrique et de répondre aux besoins du développement des structures accueillant des personnes âgées.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- acquérir les connaissances modernes fondamentales en gériologie, dans ses aspects biomédicaux, fonctionnels, psychologiques, sociaux, législatifs et éthiques.
- savoir utiliser les outils indispensables à une prise en soin gériatrique.
- savoir analyser toutes les composantes d'une situation gériatrique et élaborer un plan d'action coordonné.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

De décrire et d'utiliser les recommandations de bonnes pratiques professionnelles selon la HAS (Haute Autorité de Santé) et l'ANESM (Agence Nationale d'Evaluation Sociale et Médicosociale).

De mettre en pratique l'ensemble des techniques de soins adaptées à la personne âgée
D'adapter son attitude de soignant face au comportement du patient âgé
D'exercer en équipe pluridisciplinaire et construire un projet thérapeutique

Organisation pédagogique

160 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

104 heures à distance (au lieu de 56)

56 heures en présentiel (au lieu de 104) : 4 séminaire de 2 jours (4 x 2 x 7 = 56 h)

Les enseignements ont lieu à l'UFR Sciences de Santé

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Modules en présentiel

Enseignements cognitifs

Module 1 : Vieillir – Connaissances générales et fondamentales dans les différents domaines de la gérontologie - Ethique et personne âgée

Module 2 : Vieillir à domicile ou en établissement ?

Module 3 : Maladie d'Alzheimer et gérontopsychiatrie

Module 4 : Fonctions motrices - Prévention

Travaux sur des cas cliniques (échanges de pratiques)

Modules à distance

E-learning : 26 h en amont de chaque module en présentiel (PLUBEL) : 10 heures de vidéos et 16 heures de travail personnel

Public

Public visé :

Aides-Soignantes/Infirmières DE/Assistants de Soins en Gérontologie/Aide Médico-Psychologiques
Professionnels paramédicaux : ergothérapeute, masso-kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricienne, assistante sociale

Médecins, Internes en médecine

Psychologues,

Directeurs ou personnel administratif de structures sociales, médico-sociales ou sanitaires

Mandataires judiciaires en protection des majeurs protégés

Autres publics ayant un projet professionnel ou bénévole auprès des personnes âgées et/ou en milieu gérontologique.

Prérequis :

Diplômes ci-dessus

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation avec projet professionnel

	2020	2021	2022	2023
Effectifs attendus	10	10	10	10
Effectif pédagogique minimum : 5		Effectif pédagogique maximum : 15		

Validation de la formation

Présentation orale du mémoire :

- à propos d'un cas clinique complexe : récit de situation clinique authentique
- ou d'une action d'évaluation de pratique professionnelle (EPP) mise en place selon une méthode HAS
- ou d'un projet professionnel innovant

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES
Pr Pierre JOUANNY	PU-PH	UFR des Sciences de santé	40 h
Pr France MOUREY	PU	UFR STAPS	4 h
Pr Olivier BERNARD	PU	UB	3 h

Professionnels

NOM	STATUT	LIEU EXERCICE	HEURES*
Dr Imad SFEIR	PH gériatre	Mutualité Française	2 h
Dr Laurence VAILLARD	PH gériatre	CHU DIJON	6 h
Dr Eddy PONA VOY	PH psychiatre	CHU DIJON	2 h
Mme Marie-Pierre MONIN	Psychologue	CHU DIJON	6 h
Mme Caroline MONNOT	Neuropsychologue	CHU DIJON	3 h
Mme Anne-Cécile BENOIT	Infirmière	Fedosad, Equipe Spécialisée Alzheimer	2 h
Mme Nadine GUYOT	Coordinatrice	Maison d'accueil et d'intégration pour l'autonomie CD 21	2 h
Mme Emilie LAURENT	Assistante sociale	CCAS Dijon	2 h
Mme Mélissa JACQUET	Assistante sociale	CHU Dijon	2 h
Dr Claire DIDIER	HAD	Fedosad	2 h
M Pierre-Henri DAURE	Directeur	Fedosad	2 h
Mme Michèle RASETTI	Cadre de Santé	CHU DIJON	2 h

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 2500 €
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 8

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET SIGNATURE DU/DE LA RESPONSABLE DE L'UMDPCS <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; font-family: cursive; color: blue;">25/05/21</div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>
--

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

DATE ET SIGNATURE DU
DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE,
DE RATTACHEMENT

DATE ET SIGNATURE DU
RESPONSABLE DE
FORMATION,

<p>Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>	<p>Conseil d'Administration de l'Université</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>
--	---

Annexe 1 : Contenu des 4 modules présentiels

Module 1 : Vieillir – Connaissances générales et fondamentales dans les différents domaines de la gérontologie - Ethique et personne âgée

Objectifs :

- Connaître la démographie et les enjeux du vieillissement en France
- Repérer les enjeux individuels et sociétaux du vieillissement de la population
- Analyser les déterminants d'une situation complexe
- connaître le cadre légal et les références bibliographiques en éthique
- analyser une situation d'éthique clinique
- élaborer une prise en soins sans maltraitance
- mettre en place une prise en soins de fin de vie

Module 2 : Vieillir à domicile ou en établissement ?

Objectifs :

- Connaître les enjeux et les risques du maintien à domicile
- Identifier les rôles et missions des structures d'aide à domicile
- Elaborer un plan d'aide pour une prise en soins adaptée
- Connaître les enjeux et les risques de l'entrée en institution
- Identifier les différentes unités et structures pouvant accueillir des personnes âgées
- Analyser les avantages et inconvénients des différents types d'unités institutionnelles
- élaborer en équipe un projet de soins/de vie

Module 3 : Maladie d'Alzheimer et gérontopsychiatrie

Objectifs :

- Décrire les modifications psychologiques au cours du vieillissement
- Connaître les pathologies pouvant affecter le psychisme de la personne âgée
- Identifier les conséquences des troubles psychologiques sur une prise en soins
- Connaître les enjeux individuels et sociétaux de la maladie d'Alzheimer
- Identifier les différentes unités et structures pouvant accueillir des patients souffrant de MAMA
- Analyser les conséquences de la maladie d'Alzheimer sur une prise en soins

Module 4 : Fonctions motrices - Prévention

Objectifs :

- évaluer l'instabilité posturale chez le patient âgé chuteur
- Connaître les avantages de l'activité physique chez la personne âgée
- Mettre en place un programme d'activité physique adaptée
- Savoir travailler avec les professionnels de rééducation
- Prévenir la dépendance iatrogène et prendre en soins un syndrome d'immobilisation

Dates prévisionnelles pour l'année 2021-2022 :

- Module 1 : 13/14 janvier 2022
- Module 1 : 3/4 mars 2022
- Module 1 : 7/8 avril 2022
- Module 1 : 19/20 mai 2022
- Mémoires : 14 septembre 2022

Nom du diplôme :	N° EOTP :				Année civile	Année civile
	Année univ	Année civile	Année civile	Année civile		
	2021/2022	2021	2022	2022		
PRISE EN SOIN INTERPROFESSIONNELLE EN GERONTOLOGIE (PSIG)						
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION		Nombre	Tarif	2021/2022	2021	2022
70	Conventions de formation	Plein tarif	8 à 2 500 €	20 000,00 €	6 750,00 €	13 250,00 €
		Pôle emploi	0 à - €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Interne	0 à - €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Etudiants	0 à - €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Autres	0 à - €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION				6 786,15 €	3702,376094	6786,145666
INVESTISSEMENT				0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Achat de matériel > 800 € HT			0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES FONCTIONNEMENT		Cf tableau AMORTISSEMENT				
60	Achats (stocks ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
61	Services extérieurs (location, copier, entretien et documentation)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, ...)			1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières			0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements & aux provisions	Achat :		0,00 €	0,00 €	0,00 €
SALAIRES LIES A LA FORMATION				9 488,52 €	3 202,38 €	6 286,15 €
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaires annuels non chargés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	0,0 h à 43,48 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	160,0 h à 59,30 €		9 488,52 €	3 202,376094	6 286,15 €
PRELEVEMENT UMDPCS			45%	9 000,00 €	3 037,50 €	5 962,50 €
S	Participation aux salaires UMDPCS		26%	20 000,00 €	1 755,00 €	3 445,00 €
F	Participation au fonctionnement UMDPCS		2%	20 000,00 €	400,00 €	265,00 €
F	Fonds de mutualisation		4%	20 000,00 €	800,00 €	530,00 €
F	Reversement UFR des Sciences de santé		5%	20 000,00 €	1 000,00 €	662,50 €
F	Reversement à l'université de Bourgogne		6%	20 000,00 €	1 600,00 €	1 060,00 €
Excédent de gestion ou déficit				511,48 €	10,12 €	501,35 €
Signature pour approbation du budget						
Directeur UM DPCS	Responsable administratif	Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS		
N. ZWETENGA	P. DIDI	P. JOUANNY		C. ECHAROUX		

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 889 - Numéro d'organisme de formation : 26 21.F0018.2.1
UFR des Sciences de Santé ; 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.96 - Courriel : perline.didi@u-bourgogne.fr



Nombre d'heure total de la formation :		160
Somme 2020+2021:		160
Nombre d'heures AC 2020 :		54
Nombre d'heures AC 2021 :		106

DONNEES BUDGETAIRES Année		2021
RECETTES		6 750,00 €
FONCTIONNEMENT		1 782,50 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges		2 236,14 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES		966,24 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges		1 225,47 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES		529,53 €

DONNEES BUDGETAIRES Année		2022
RECETTES		13 250,00 €
INVESTISSEMENT		0,00 €
FONCTIONNEMENT		3 017,50 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges		4 389,46 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES		1 896,69 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges		2 405,56 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES		1 039,44 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		
Heures payées		0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		160
TOTAL HEURES REALISEES		160

RELIQUAT		
Reserves année précédente :		0,00 €
Résultat année en cours		511,48 €
Reliquat		511,48 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)			
Produits	Montant total	A reporter annuellement	Années restantes
			Année Fin
			Décompte à partir de :
			-2022
			-2022
			-2022
			-2022
TOTAL	0,00 €	10,00 €	

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

FC L'éthique en santé : de la théorie à la pratique

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation
UFR Sciences de Santé - UMDPCS

Date de mise en place de la formation : octobre 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations : aucune formation universitaire de ce type disponible sur le plan régional ou national

Responsable

Pr Jean-Pierre QUENOT, PU-PH, Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Dijon, Co-directeur de l'EREBFC (Espace de Réflexion Ethique Bourgogne-Franche-Comté)

Coresponsable

Dr Sandra FRACHE, PH, Equipe Ressource Régionale Soins palliatifs Pédiatriques CHRU Besançon, Co-directrice de l'EREBFC

Présentation

La formation en éthique est construite autour de différents modules complémentaires, qui recouvrent l'essentiel des compétences de base nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique dans un contexte clinique : savoir construire une réflexion d'ordre éthique dans le champ de la santé, pouvoir en débattre de façon collégiale et pluridisciplinaire, et enfin parvenir à en rendre compte dans une synthèse à destination d'une équipe pour améliorer la qualité des soins dans les situations complexes.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- ✓ Acquérir des connaissances théoriques en éthique et savoir les mobiliser pour construire une réflexion élaborée autour de situations médicales complexes.
- ✓ Apprendre à structurer une démarche éthique collective.
- ✓ Permettre aux professionnels de donner du sens à leur pratique et appréhender en toute responsabilité les dimensions de la complexité et de l'incertitude des situations que notre système de santé a tendance à générer au bénéfice des usagers du système de santé.

La formation à la démarche de réflexion éthique participe plus globalement d'une culture de la pertinence et de la qualité des soins.

Organisation pédagogique

28 heures d'enseignement sur 1 année universitaire.

Répartition sur l'année : 2 ½ journées en octobre, en novembre et en décembre (par quinzaine) et une journée en mars (module 4).

Pratique pédagogique

La formation se déroulera en hybride (mélange de candidats en présentiel et à distance).

Accès aux enseignements via l'outil pédagogique Microsoft TEAMS

Enseignement cognitif : 28 heures (vidéos, forums Questions/réponses)

Les outils pédagogiques utilisés dans le cadre de cette formation seront les plateformes I-SPRING et Microsoft TEAMS.

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI NON

Contenu

Module 1

Qu'est-ce que l'éthique ? Travail en groupe.

- Acquérir des connaissances théoriques en éthique et savoir les mobiliser pour construire une réflexion élaborée autour de situations médicales complexes.
- Mettre en pratique les connaissances théoriques

Module 2

Méthodes de participation et enjeux de l'animation d'un groupe de réflexion éthique.

- Apprendre à structurer une démarche éthique collective en lui donnant un cadre méthodologique clair et opérationnel pour participer à un groupe de réflexion éthique et comprendre le rôle et les compétences de l'animateur.
- Mettre en pratique les connaissances théoriques

Module 3

Repères théoriques à propos de la rédaction d'une synthèse à la suite d'une réunion éthique.

- Apprendre à rédiger une synthèse ou un avis à l'issue d'une réunion de concertation pluridisciplinaire autour d'enjeux éthiques.
- Mettre en pratique les connaissances théoriques

Module 4

Présentation et analyse d'une situation clinique complexe

- Rendre compte d'une réflexion argumentée
- Analyser et améliorer les pratiques et le travail en équipe dans les situations complexes.
- Travail individuel encadré : rédaction d'une note de synthèse présentant un cas clinique et une analyse d'un point de vue éthique répondant à une problématique. Cette note de synthèse est à rendre 10 jours avant la journée du module.

+ éléments bibliographiques

Public

Tous professionnels de santé hospitalier ou libéral (secteurs sanitaire, social, médico-social)
Toutes personnes participant à des instances de réflexion éthique dans le champ de la santé

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, Lettre de Motivation

Validation de la formation

Attestation de présence à l'issue de la formation.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Intervenants

Pr J.P. QUENOT, PU-PH, Service de Médecine Intensive-Réanimation, CHU de Dijon, Co-directeur de l'EREBFC, 14 heures

Dr S. FRACHE, PH, Equipe Ressource Régionale Soins palliatifs Pédiatriques, CHRU de Besançon, Co-directrice de l'EREBFC, 14 heures

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

TARIF

- Droits pédagogiques : 900 €
 - Point mort (nombre d'apprenants) : 6
- Cf. Annexe (fichier Excel)

Pr. N. Zwetyenga



DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
---	--

Nom du diplôme ;	FC L'éthique en santé				N° EOTP :		Année civile	Année civile	Année civile
	2021-2022		2021		2022				
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION	5 400,00 €	5 400,00 €	4 050,00 €	4 050,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €			
70 Conventions de formation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION	665,12 €	665,12 €	1 495,364 481	665,12 282 27	0,00 €	0,00 €			
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
21 Achat de matériel > 800 € HT	500,00 €	500,00 €	250,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €			
CHARGES FONCTIONNEMENT									
60 Achats (stocks ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
61 Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
62 Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...))	500,00 €	500,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €			
65 Charges financières convention	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
66 Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
67 Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
68 Dotation aux amortissements & aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
SALAIRES LIES A LA FORMATION	1 660,48 €	1 660,48 €	1 245,37 €	415,12 €	0,00 €	0,00 €			
Personnel administratif (secrétaire)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	1 660,48 €	1 660,48 €	1 245,364 81	415,12 €	0,00 €	0,00 €			
Charges sur rémunération vacataires contractuels	501,01 €	501,01 €	375,76 €	125,25 €	0,00 €	0,00 €			
PRELEVEMENT UMDPCS	2 430,00 €	2 430,00 €	1 927,50 €	607,50 €	0,00 €	0,00 €			
S Participation aux salaires UMDPCS	26%	5 400,00 €	1 404,00 €	351,00 €	0,00 €	0,00 €			
F Participation au fonctionnement UMDPCS	2%	5 400,00 €	108,00 €	81,00 €	27,00 €	27,00 €			
F Fonds de mutualisation	4%	5 400,00 €	216,00 €	162,00 €	54,00 €	54,00 €			
F Reversement UFR des Sciences de santé	5%	5 400,00 €	270,00 €	202,50 €	67,50 €	67,50 €			
F Reversement à l'université de Bourgogne	8%	5 400,00 €	432,00 €	324,00 €	108,00 €	108,00 €			
Excédent de gestion ou déficit		809,51 €	732,13 €	77,38 €					
Signature pour approbation du budget		21/04/2021							
Directeur UMDPCS	Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS						
N. ZWETYENGA	P. DIDI		J.P. QUENOT						

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
 N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26-21-P0018-21
 UFR des Sciences de Santé ; 7 Bd Jeanne d'Arc, 21000 Dijon - Tél : 03-80-39-34-96 - Courriel : perline.didi@u-bourgogne.fr

Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2021 + 2022 :	28
Nombre d'heures AC 2021 :	21
Nombre d'heures AC 2022 :	7

RECETTES	2021	2022
FONCTIONNEMENT	4 050,00 €	
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	1 019,50 €	
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	869,61 €	
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	375,76 €	
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	735,28 €	
	317,72 €	

RECETTES	2022
INVESTISSEMENT	1 350,00 €
FONCTIONNEMENT	506,50 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	289,87 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	125,25 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	245,09 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	105,91 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	
Heures payées	0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	28
TOTAL HEURES REALISEES	28

RELIQUAT	
Reserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	809,51 €
Reliquat	809,51 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)			
Produits	Montant total	Decompte à partir de:	Années restantes
		A reporter annuellement	-2022
			-2022
			-2022
			-2022
TOTAL	0,00 €	0,00 €	

CONSEIL UFR UMDPCS

25 MAI 2021

Ordre du jour :
nouvelles formations
modifications de DU/DIU

CFVU du 22/06/2021 : avis favorable à l'unanimité



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE



NOUVELLES FORMATIONS

DIU Médecine de la personne âgée

DU Renfort

DIU Réhabilitation Psychosociale



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE



DIU MEDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Cette formation est une refonte de la Capacité de Gériatrie à l'université de Bourgogne.

Ce diplôme dure un an et fait partie, lorsqu'il se poursuit avec le DIU Coordination en Gériatrie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de médecine de gériatrie (à partir de la rentrée 2021).

Responsables : Pr Pierre JOUANNY - Dr Thomas TANNOU

Objectif(s)

Soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'autonomie.

Organisation pédagogique : 128 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

- 70 heures à distance (*e-learning*)
- 56 heures en présentiel (8 journées de 7 heures) réparties entre l'UFR Sciences de Santé de Dijon et l'UFR de Médecine de Besançon
- 2 heures d'examen final

DIU MEDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Contenu

- 70 heures d'enseignements théoriques (modules gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG et cours interrégionaux de gériatrie mis à disposition sur la plateforme Plubel) et 130 heures de travail personnel
- Enseignements cognitifs, travaux sur des cas cliniques
- Stages pratiques (5 jours dans différentes composantes d'une filière gériatrique labellisée)

Public

Médecins thésés, ayant un projet professionnel en gériatrie ou auprès de personnes âgées, de préférence en région Bourgogne-Franche Comté.

Intervenants

- Pr Pierre JOUANNY
- Pr France MOUREY
- Gériatre(s), psychiatre(s), neuropsychologues(s), professionnels soignants des secteurs sanitaire et médico-sociaux, professionnels des secteurs médico-sociaux.

Droits pédagogiques : 1 700 € (effectif minimum : 5)

DU RENFORT

FORMATION D'UNE RÉSERVE SOIGNANTE COMPÉTENTE EN SOINS CRITIQUES

Cette formation est la retranscription de ce qui a été publié le 06/04/2021 par les conseils nationaux professionnels de Médecine Intensive-Réanimation, d'Anesthésie Réanimation et de la Fédération Nationale des Infirmiers de Réanimation (FNIR) dans le guide de la réserve soignante en soins critiques.

Responsable : Pr Jean-Pierre QUENOT

Coresponsables :

- Dr Gilles Blasco, responsable service qualité et gestion des risques CHU de Besançon
- Mr Laurent Faivre, Infirmier-Coordonnateur des Soins techniques service de Réanimation-USC, responsable de l'unité de Simulation, Hôpital Nord Franche Comté, Trevenans
- Mr Alexandre Benoist, IADE, formateur en simulation, CH de Chalon S/Saône
- Mr Stéphane Kirche, Responsable service biomédicale CH de Chalon S/Saône

Objectif(s)

Permettre la création d'une réserve soignante compétente pour gérer les situations sanitaires conduisant à une augmentation brutale des besoins en soins critiques.

Organisation pédagogique : 70 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

- 35 heures à distance (sur 2 semaines)
- 35 heures en présentiel (sur 1 semaine)

DU RENFORT

FORMATION D'UNE RÉSERVE SOIGNANTE COMPÉTENTE EN SOINS CRITIQUES

Contenu

- Gestion du monitoring : Théorie et ateliers pratiques
- Les spécificités du DPI en réanimation : Théorie et ateliers pratiques
- Hémodynamique : Théorie et ateliers pratiques
- Sédation : Théorie et ateliers pratiques
- Ventilation invasive : Théorie et ateliers pratiques
- Ateliers pratiques remontage des respirateurs de réanimation
- Ventilation non invasive : Théorie et ateliers pratiques
- Oxygénothérapie haut débit en réanimation : Théorie et ateliers pratiques
- Aspects professionnels éthiques et juridiques de l'exercice infirmier en réanimation
- Cas cliniques simulés

Public

Infirmières

Intervenants

- Pr Jean-Pierre QUENOT
- Dr Gilles BLASCO
- Mr Laurent FAIVRE
- Mr Alexandre BENOIST
- Mr Stéphane KIRCHE

Droits pédagogiques : 1 300 € (effectif minimum : 10)

DIU RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE

La création du DIU de Réhabilitation Psychosociale a pour objectif principal de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences dans le domaine de la RPS afin de permettre la diffusion de telles pratiques de soins sur les territoires. Cet objectif est en lien avec l'instruction de la DGOS du 16 Janvier 2019 (complétant le décret la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé) et le rapport Laforcade qui mettent l'accent sur la nécessité de développer des unités de RPS dans chaque structure hospitalière.

Responsables : Pr Pierre VANDEL - Pr Jean-Christophe CHAUVET-GELINIER

Objectif(s)

Permettre l'acquisition de connaissances et de compétences dans le domaine de la RPS afin de permettre la diffusion de telles pratiques de soins sur les territoires.

Organisation pédagogique : 127 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

- 87 heures d'enseignement théorique : 3 jours d'enseignement par trimestre soit 12 jours de formation par an
- 40 heures de stage
- Les enseignements ont lieu à l'UFR santé de Besançon, à l'UFR Sciences de Santé à Dijon et au CH La Chartreuse à Dijon

DIU RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE

Contenu

- Initiation au principe de la réhabilitation psychosociale
- Pratiques centrées sur le rétablissement et l'autonomie
- Les outils de la Réhabilitation psychosociale :
- Parcours spécifiques de réhabilitation psychosociale
- Psychotraumatisme et psychose
- La recherche en RPS, recherche bibliographique, atelier pratiques sur la RPS

Public

Médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, neuropsychologues, ergothérapeutes, étudiants médecine, etc.

Intervenants

- Pr Pierre VANDEL
- Pr Jean-Christophe CHAUVET-GELINIER

Droits pédagogiques : 1 400 € (effectif minimum : 11)

MODIFICATIONS

DU Prise en soin interprofessionnelle en gériologie (PSIG)

DU Accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives (MAMNE)

DU Intelligence Artificielle Santé (IAS)

FC L'éthique en santé : de la théorie à la pratique



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE



ORGANISATION PEDAGOGIQUE

DU Prise en soin interprofessionnelle en gérontologie (PSIG)

Evolution des modalités d'enseignement à distance suite à l'épidémie de Covid19

- 104 heures à distance (au lieu de 56)
- 56 heures en présentiel (au lieu de 104)

DU Accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives (MAMNE)

Evolution des modalités d'enseignement à distance suite à l'épidémie de Covid19

- 104 heures à distance (au lieu de 56)
- 56 heures en présentiel (au lieu de 104)

DU Intelligence Artificielle Santé (IAS)

Ajout du module « IoT/objets connectés et applications (14h)

Evolution du nombre de la durée de formation : 93 heures d'enseignements en présentiel ou en distanciel

FC L'éthique en santé : de la théorie à la pratique

Réorganisation des modules

TARIF

DU Prise en soin interprofessionnelle en gérontologie (PSIG)

Nouveau tarif : 2 500 € (au lieu de 3 500 €)

DU Accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives (MAMNE)

Nouveau tarif : 2 500 € (au lieu de 2 400 €)

FC L'éthique en santé : de la théorie à la pratique

Nouveau tarif : 900 € (au lieu de 1 500 €)